



12/01/2023

**Commune de Saint-Josse-ten-Noode :**

**Médiateur Sanctions administratives communales H/F/X**

**A propos du contrat**

Type d'offre : Emploi

En tant que : Salarié

Type de contrat : CDD, Durée déterminée

Perspective : En vue d'un CDI

Durée : 12 mois

Adresse du lieu de travail : AVENUE DE L'ASTRONOMIE 13, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

**Langue(s) de diffusion et fonction recherchée**

langue de diffusion : Français

Titre de la fonction : Médiateur Sanctions Administratives communales H/F/X

Nombre de postes à pourvoir : 1

Nombre d'années d'expérience : 2

**Description de l'entreprise**

Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode

Avenue de l'Astronomie, 13

1210 Bruxelles

**Description de la fonction**

Le département des Affaires juridiques de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode cherche à pourvoir la fonction de Médiateur en matière de sanctions administratives communales (SAC), telle que prévue par la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

La fonction de Médiateur SAC intervient en aval du processus de sanction administrative communale, après que le fonctionnaire sanctionnateur ait prononcé une sanction suite à la commission d'une infraction au règlement général de police ou à d'autres règlements de police communaux.

La médiation SAC permet ainsi à l'auteur de l'infraction de réparer le dommage causé ou d'indemniser la victime de l'infraction, tout en apaisant les conflits.

Comme Médiateur SAC, vous êtes chargé des procédures de médiations pour la zone de police couvrant les Communes de Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Evere.

Cela suppose la rédaction de courriers relatifs à la médiation, l'audition des parties, la recherche d'un accord, la rédactions de PV d'audition, la communication des résultats des médiations aux fonctionnaires sanctionneurs concernés, la rédaction d'un rapport d'évaluation annuel, la participation à diverses réunions, telles que celles organisées entre acteurs de la médiation SAC ou des SAC.

**Description du profil**

- être titulaire d'un diplôme de licence/master ou avoir une expérience professionnelle pertinente équivalente à trois ans à temps plein dans une fonction de médiateur ;
- intérêt pour la médiation en général ;

- capacité d'écoute, de gestion de conflit et à communiquer avec des publics très variés ;
- capacité à développer un réseau dans le cadre des SAC ;
- sens de l'organisation, travail en toute autonomie ;
- la connaissance du néerlandais (parlé et écrit) est un atout certain.

**Avantages du poste**

Contrat à durée déterminée à temps plein (36h/semaine).

Chèques repas de 8€ (6.75€ part employeur).

Reconnaissance de l'expérience professionnelle jusqu'à 6 années dans le privé.

Rémunération à l'échelle barémique de niveau A d'application dans les administrations bruxelloises.

Prise en charge à 100% des frais de déplacement (SNCB, TEC, STIB, de Lijn).

Indemnité linguistique (moyennant production du certificat linguistique adhoc).

25 jours de congé par an.

**Personne de contact**

Personne de contact : M. Fabrice DIERICKX

Adresse e-mail : grh@sjtn.brussels

Langue : Français